

Expert en gestion d'actifs

RNCP31195 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	313
Formacode(s)	41007
Code(s) ROME	C1303, C1302, C1102, C1301, C1205
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	07/08/2023

Certificateur(s)

AFG FORMATION · SIRET : 43456323500028

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
INSTITUT SUPERIEUR DE L'ENVIRONNEMENT	39156237800037	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

La gestion d'actifs fait partie des métiers « marchés financiers » ; l'expert(e) en gestion d'actifs doit gérer l'épargne financière confiée par des clients, en investissant dans des instruments financiers au sein d'un portefeuille collectif ou individuel.

- La réalisation des opérations sur les marchés financiers: gérant(e) d'actifs, assistant(e) de gestion d'actifs, middle-officer en gestion d'actifs, administrateur(trice) de fonds
- Le suivi et respect de la réglementation: juriste OPC, fiscaliste OPC, conformité et contrôle interne, contrôleur(euse) des risques de marché
- la relation clients : commercial(e), marketing, appel d'offres, reporting client

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées

il(elle) connaît les caractéristiques et les modes de fonctionnement des produits financiers plus complexes (dérivés, produits structurés...). Il(elle) maîtrise tous les moyens à mettre en œuvre pour créer, gérer, administrer et/ou contrôler les portefeuilles d'instruments financiers des clients.

Il(elle) doit pouvoir gérer la surinformation caractéristique des marchés financiers en prenant du recul tout en sachant prendre des décisions rapidement. Il(elle) doit savoir se remettre en question dans un environnement changeant. Il(elle) doit savoir évaluer en permanence le bon équilibre entre la prise de risque et l'espérance de gain. Travaillant sur des produits complexes, il(elle) doit maîtriser parfaitement la chaîne administrative et savoir appréhender l'environnement réglementaire ainsi que les contraintes des clients dont il(elle) gère l'épargne financière.

Blocs de compétences

RNCP31195BC01 — Veiller aux normes réglementaires et fiscales

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif

- 2.1 Mettre en oeuvre en continu la nouvelle réglementation
- 2.4 Rédiger le dossier d'agrément d'une société de gestion
- 2.6 Créer les types d'OPC (Organismes de Placements Collectifs) les plus adaptés à sa cible d'investisseurs
- 2.9 Mettre en oeuvre en continu les réglementations fiscales nationales et internationales

Modalités d'évaluation

- Rédaction des dossiers d'agrément des OPC (Organismes de placements collectifs)
- Rédaction des documents d'information aux investisseurs :
- Rédaction de notes de veille juridiques et fiscales
- Liste des mandats d'administrateurs de SICAV (Société d'investissement à capital variable)
- Un certificat de compétences sera remis lors de la validation du bloc

RNCP31195BC02 — Mettre en œuvre la meilleure solution de gestion de portefeuille

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif

- 3.1 Analyser/expertiser les solutions de gestion existantes
- 3.5 Gérer un portefeuille de produits de taux
- 3.9 Gérer un portefeuille actions
- 3.11 Gérer des stratégies de gestion diversifiées et alternatives
- 3.13 Gérer un portefeuille via des techniques mathématiques

Modalités d'évaluation

- Exemples de stratégie d'investissement
- Exemples d'allocations d'actifs
- Tableau d'analyse des performances des actifs gérés :
- Exemples de stratégies de gestion
- Exemples de stratégies de couverture
- Un certificat de compétences sera remis lors de la validation du bloc

RNCP31195BC03 — Suivre la relation client

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif

- 4.1 Elaborer les procédures internes de déontologie
- 4.4 Développer un système de connaissance et d'information du client
- 4.7 Mettre en place les dispositifs de LCB-FT
(Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme)
- 4.10 Identifier les réseaux de distribution utilisés par les investisseurs cibles
- 4.14 Répondre aux appels d'offres des clients institutionnels

Modalités d'évaluation

- Exemple de procédures de déontologie
- Exemple de questionnaire client
- Extrait du registre des réclamations clients
- Politique de prévention LCB-FT (Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme)
- Documents d'information pour les réseaux de distribution
- Plaquette commerciale à destination des investisseurs
- Réponse aux appels d'offres
- Rapport de rendez-vous commerciaux
- Un certificat de compétences sera remis lors de la validation du bloc

RNCP31195BC04 — Analyser et contrôler les différents risques en gestion d'actifs

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif

5.1 Organiser la fonction permanente de conformité et de contrôle interne

5.4 Organiser la fonction permanente de la gestion des risques

5.7 Mettre en œuvre un dispositif d'alerte d'abus de marché

5.8 Contrôler les risques de marché

5.12 Contrôler les risques opérationnels

Modalités d'évaluation

Recueil de procédures de conformité

Cartographie des différents risques

Plan de détection des abus de marché

Planning des contrôles internes

Recueil de recommandations

Supports de formation

Un certificat de compétences sera remis lors de la validation du bloc

RNCP31195BC05 — Administrer toutes les opérations réalisées sur les marchés

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif

6.1 Administrer les référentiels d'instruments financiers

6.3 Assurer la coordination des opérations entre le front-office et le back-office

6.7 Valider le calcul comptable de la valeur liquidative d'un OPC
(organismes de placements collectifs)

6.9 Bâtir les documents comptables règlementaires

Modalités d'évaluation

Circuit de circulation des ordres

Confirmation, suspens, tenue de position

Cahier des charges de migration de logiciels comptables

Déroulé du calcul d'une valeur liquidative et de son contrôle

Rapport annuel comptable d'un OPC (organismes de placements collectifs)

Un certificat de compétences sera remis lors de la validation du bloc

RNCP31195BC06 — Interagir avec le cadre économique et financier de la gestion d'actifs

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif

1.1 Analyser les grands agrégats et indicateurs économiques

1.4 Interagir avec les régulateurs et acteurs professionnels de la gestion

1.6 Exploiter les caractéristiques techniques des produits financiers utilisés dans la gestion d'actifs

1.7 Appliquer les Opérations Sur Titres (OST) dans les portefeuilles

1.10 Optimiser le déroulement des ordres de marché de la négociation au dénouement

Modalités d'évaluation

Notes d'analyse économiques et financières

Notes de stratégies sur les marchés

Dossier de presse : Utilisation des logiciels de diffuseurs de données

Rapports d'analyses financière et technique

Un certificat de compétences sera remis lors de la validation du bloc

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activité

- Gestion de portefeuille
- Gestion de patrimoine

- Administration de fonds
- Dépositaire d'OPC
- Conservation titres
- Marketing en gestion d'actifs

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Type emplois accessibles

- Assistant(e) de gestion •gérant(e) de patrimoine •juriste OPC •comptable OPC •contrôleur(euse) •dépositaire •contrôleur(euse) •conformité •contrôleur interne
- middle-officer •administrateur(trice) •référentiels valeurs •administrateur(trice) des souscriptions et des rachats
- réponse aux appels d'offres •reportings règlementaires
- commerciaux institutionnels •conseillers(ères) financiers pour une clientèle de particuliers •collaborateurs(trices) de cabinets de commissariat aux comptes

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Pour exercer son activité, l'expert(te) en gestion d'actifs doit être titulaire de la certification professionnelle des connaissances professionnelles minimales des acteurs des marchés financiers, appelée :

« Examen relatif aux connaissances professionnelles minimales des acteurs des marchés financiers certifié par l'AMF »

Certificat inscrit à l'inventaire des certifications ou habilitations obéissant à une norme réglementaire de la CNCF
Fiche N°1451

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 360 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en échanges et gestion (28 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	QAX01 — Experts de la finance · tension 2/5 (Faible) QCX01 — Employés et techniciens commerciaux de la banque · tension 5/5 (Très élevée) QCX02 — Cadres et indépendants commerciaux de la banque · tension 3/5 (Modérée) QDX01 — Employés et techniciens commerciaux des assurances · tension 3/5 (Modérée) QDX02 — Cadres et indépendants commerciaux des assurances · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	17 468
Jugés difficiles à recruter	25 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	QAX01 — Experts de la finance QCX01 — Employés et techniciens commerciaux de la banque QCX02 — Cadres et indépendants commerciaux de la banque QDX01 — Employés et techniciens commerciaux des assurances QDX02 — Cadres et indépendants commerciaux des assurances

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury de délivrance de la certification

est composé de 5 membres (2 femmes et 3 hommes) :

- 1 représentant(e) de l'AFG (20%)
- 1 représentant(e) d'AFG Formation (20%)
- 3 externes (60%) dont :
 - 1 représentant(e) du collège employeur (1/3),
 - 1 représentant(e) du collège employé (1/3),
 - 1 indépendant(e) (1/3)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 696 €
Selon la branche	7 000 € – 9 226 €
Prise en charge	Branches concernées
8 696 €	Valeur par défaut · 202 branches
9 226 €	CNPE des sociétés financières, CNPEFP des sociétés d'assistance, CPNE Banque, CPNEFP de la Branche des Caisses régionales de Crédit Agricole et autres organismes, CPNEFP des sociétés d'assurances
9 005 €	CPNE FP Branche des magasins du Bricolage
8 813 €	CPNEFP Professions de la Photographie
8 775 €	CPNEFP de la branche des entreprises du bureau et du numérique (commerces et services)
8 600 €	CPNEFP de l'habillement, mercerie, chaussure et jouet
8 396 €	CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie
7 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	07/08/2023
--	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.afg.asso.fr

www.afgformation.fr

AFG Formation

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31195/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	200 %
Période	03/2022 – 10/2022

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	4
Montant total engagé	17 333 €
Coût moyen par dossier	4 333 €
Durée moyenne	114 h
Période	03/2021 – 02/2022
France compétences	65 %
Entreprise	35 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.